



# MÉTÉO SAHEL ET AFRIQUE DE L'OUEST

ANALYSE DE L'ACTUALITÉ POLITICO-SÉCURITAIRE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

**NOVEMBRE 2024**

Une fois de plus, la jonction entre remous politiques et difficultés sécuritaires continue d'occuper l'actualité au Sahel et en Afrique de l'Ouest durant ce mois de novembre. En effet, la plupart des pays du Sahel doivent faire face à un double front socio-politique et sécuritaire. Il y a eu la rupture de la coopération militaire annoncée par le Tchad avec la France presque concomitante de l'annonce des autorités sénégalaises sur le départ des forces françaises positionnées dans ce pays. Ce tableau est mitigé par les lueurs d'espoirs sur le dialogue national en Mauritanie, de la transition démocratique suivant son cours au Sénégal ou encore de la hache de guerre enterrée entre les voisins nigériens et béninois.

Sur le plan sécuritaire, les attaques djihadistes au Burkina Faso et au Niger poussent les autorités des deux pays au renforcement des dispositifs sans oublier l'Alliance des États du Sahel (AES) qui continuent d'unir leurs forces pour mieux lutter contre le terrorisme. En somme, si le temps sécuritaire régional est relativement moins orageux que d'habitude, la fresque que dessine la présente "Météo du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest", parsemée de nombreux tumultes socio-politiques internes, n'est pas de nature à rassurer pour les prochains mois.

# BENIN

## Réconciliation avec le Niger et front interne agité

Entre Cotonou et Niamey, le dégel diplomatique est officiellement acté. En effet, le général Abdourahamane Tiani, président du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP) au Niger, a nommé Chaïbou Kadadé, Ambassadeur du pays auprès du Bénin. Une nomination qui scelle plus d'une année de tensions politiques et économiques entre les deux pays suite au putsch à la suite du coup d'État de juillet 2023 qui a renversé Mohamed Bazoum. D'ailleurs, selon des informations d'Africa Intelligence, les ministres béninois et nigérien du pétrole Samou Sedou Adambi et Sahabi Oumarou, devraient se rendre d'ici la fin d'année à Cotonou pour officialiser leur accord à propos du transport du brut par l'oléoduc entre Agadem (Niger) et le port de Sèmè-Kpodji (Bénin). Pour rappel, la brouille entre les deux pays avait poussé le Président béninois Talon, à bloquer le passage du pétrole pendant plusieurs semaines entre avril et mai. La Chine, constructrice du pipeline par sa firme China National Petroleum Corp (CNPC) avait dès lors joué le rôle de médiateur dans cette crise.

En interne, l'actualité a été particulièrement marquée par l'arrestation, le 13 novembre, du général Philippe Houndégnon, ancien directeur général de la police. Patron de la police nationale sous l'ancien chef d'État Boni Yayi, prédécesseur de Patrice Talon.

La Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (Criet) l'accuse « d'incitation à la rébellion et harcèlement par le biais de moyen électronique ». Actuellement sous mandat de dépôt, sa comparution est prévue pour le 16 décembre. Pour ce que l'on sait, Philippe Houndégnon critiquait régulièrement depuis plusieurs mois, la gouvernance démocratique de Talon dans les médias et sur les réseaux sociaux. Dans la foulée, Damien Kotchikpa Houndégnon, frère de l'intéressé, a également fait l'objet d'une arrestation, suite à un poste publié le lendemain de la mise aux arrêts de son grand frère. « Philippe Houndégnon ayant été mis arbitrairement à la retraite depuis février 2024, il a le droit, comme tout autre citoyen, d'opiner sur des questions politiques et d'apporter son expertise et son expérience à la bonne édification de notre pays le Bénin », s'exprimait-il.

Parallèlement, nouvel épisode dans l'affaire « Frère Hounvi », pseudonyme de l'activiste politique Steve Amoussou, connu pour ses critiques contre la gouvernance de Talon. Présent le 18 novembre à la barre de la Criet, il a fustigé la « violence brute et bête » de son arrestation.

« On ne peut pas hériter de ma personne, sans hériter des conditions de mon arrestation. Je ne souhaite à personne ce que j'ai vécu (...) À qui profite le crime de mon enlèvement ? », a-t-il lancé. Selon Barnabé Gbago, avocat de la défense, « prendre criminellement quelqu'un dans un autre pays et venir le juger, c'est un recel. » Le procès a finalement été renvoyé au 9 décembre 2024. À titre d'information contextuelle, « Frère Hounvi » avait été enlevé en août dernier par des ravisseurs au Togo, ramené au Bénin, livré à la police puis inculpé pour « harcèlement par voie électronique, publications de fausses nouvelles ». En outre, dix jours plus tard, c'étaient Olivier Boko et Oswald Homéky qui comparaissaient de nouveau devant le juge d'instruction de la chambre des appels de la Criet. L'ex bras droit de Talon et l'ancien ministre des sports sont poursuivis pour « atteinte à la sûreté de l'Etat, complot d'atteinte à la sûreté de l'Etat, blanchiment de capitaux et corruption d'agent public ».

Au terme d'une mission de dix jours, le rapporteur spécial des Nations unies sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans la lutte antiterroriste, Ben Saul, a dressé un état des lieux en demi-teinte. « Il faut plus de transparence », a recommandé l'avocat australien à propos de statistiques sur les attaques terroristes.

De même, il a mis l'accent sur la surpopulation carcérale à la prison de Missérété, où croupissent de nombreux terroristes présumés. « Ils sont au nombre de 652 présumés terroristes détenus, dont 10 condamnés », a-t-il rapporté au sujet de cette maison d'arrêt qui compte 3 000 détenus pour 1 000 places. Dans la même veine, un rapport du groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire, daté d'août 2024 et rendu public en décembre, a estimé que la détention du constitutionnaliste Joël Aïvo est arbitraire, recommandant sa libération immédiate. Le professeur de droit avait été condamné en 2021 à dix ans de prison pour « blanchiment de capitaux » et « atteinte à la sûreté de l'Etat » à la suite de son arrestation, quatre jours avec l'élection de Talon pour un second mandat.

Enfin, dans le cadre des élections générales de 2026, le cadre de concertation de l'opposition a rencontré le 18 novembre, le ministre de la justice sur l'audit du fichier électoral. Créée le 10 novembre, cette coalition affiche l'objectif de réparer une « démocratie abîmée » et s'assurer que ces élections se déroulent dans la transparence.

# BURKINA FASO

## Les attaques djihadistes sans répit, des libertés « en sursis »

Au début du mois de novembre, l'affaire des deux avocats enlevés refait surface. Dans le dernier numéro de la Météo Sahel, il a été fait état de leur enlèvement le 10 octobre sur la RN1 vers Bobo. Ils sont finalement libres de leurs mouvements après avoir passé près d'un mois entre les mains des terroristes. Ce cas d'enlèvement a grandement inquiété les populations qui étaient déjà terrifiées par l'insécurité endémique dans beaucoup de localités du pays. Avec la multitude d'attaques terroristes, les dirigeants de la transition semblent durcir les dispositions juridiques. En effet, la peine de mort qui avait été abolie par les autorités civiles sous Kaboré en 2018 refait surface et est susceptible d'être réintégrée dans la législation burkinabé. D'après le ministre de la Justice, Rodrigue Bayala, les discussions sont en cours et la question devrait être incluse dans le projet de réforme du code pénal. Pour le moment, les contours de ce projet ne sont pas encore dessinés par les autorités. Beaucoup d'organisations de droits humains ayant lutté pour l'abolition définitive de la peine de mort, considèrent cette décision comme un recul.

Dans ce contexte, conscients de la porosité des frontières et du caractère transfrontalier du terrorisme, Ouagadougou et Cotonou se sont alliés pour faire face à la menace persistante.

En effet, les deux pays ont pris l'engagement de renforcer leur collaboration pour contrer la menace terroriste dans leurs régions frontalières. Face à la presse, le ministre de la Défense burkinabé, a indiqué que "cette collaboration est une réponse directe aux préoccupations des citoyens". Ils vont ainsi déployer des dispositifs conjoints de sécurisation et se partager les renseignements afin de mieux lutter contre le phénomène. Il est à noter que depuis des mois, les attaques terroristes continuent toujours de troubler la tranquillité des populations.

Les autorités sont toujours déterminées à en découdre avec ces « malfrats » et à reconquérir les territoires perdus. Ainsi, s'adressant à la nation le 4 novembre à l'occasion de la solennelle levée des couleurs, le capitaine Ibrahim Traoré a tenu à rappeler que "la période de sensibilisation est révolue et qu'il est temps d'agir avec rigueur", tout en appelant solennellement les citoyens à la culture de la dénonciation. Dans les régions du Sahel burkinabé et dans les villages de l'est du pays, plusieurs terroristes ont été tués par des frappes aériennes de l'armée.

Pendant ce temps, l'armée nationale a entrepris une grande opération dans la période du 14 au 20 novembre qui a causé de lourdes pertes dans les rangs des groupes terroristes.

Parallèlement, le 6 novembre passé plusieurs terroristes ont été neutralisés à Privé et Daboura dans la province du Banwa. Des armes et du matériel de combat ont également été saisis par la même occasion d'après l'agence burkinabè de presse.

Ainsi, le Burkina Faso est toujours sous pression sécuritaire malgré les actions des nouvelles autorités qui ont fait de la lutte contre le terrorisme leur priorité. Durant le mois de novembre, des villages de la zone de Solenzo ont subi des attaques terroristes d'une rare violence, conduisant à plusieurs morts. En réaction au manque de sécurité dans la zone, les populations ont exprimé leur colère le 25 novembre pour exiger de la part des autorités le retour au calme. Elles estiment que les FDS ne sont pas très présentes à leurs côtés pour assurer leur sécurité. Une autre manifestation a eu lieu quelques jours avant, le 19 novembre, dans le nord-est du pays pour demander un "renforcement" de la sécurité et un "ravitaillement" de deux communes qui se trouvent sous blocus djihadiste. Il s'agit de Sebba et Solhan, qui vivent depuis plus d'un an en présence des groupes terroristes qui sèment la terreur.

Sous un autre registre, 15 officiers ont été radiés pour tentative de déstabilisation du pays, parmi lesquels, l'ancien président Damiba qui a été renversé par l'actuel régime. Ce dernier se trouve actuellement au Togo, avec ses présumés "complices", accusé d'être "de conviennes

avec une puissance étrangère" ou "des groupes terroristes visant à déstabiliser le Burkina Faso" et "d'atteinte grave à la dignité du militaire". Ces accusations pourraient accélérer le processus de son extradition au pays et son jugement pour ces faits graves d'atteinte à la sûreté de l'Etat.

Par ailleurs, le gouvernement a jugé nécessaire de geler les biens et les ressources économiques de plus d'une centaine de personnes physiques et morales et une interdiction de sortie du territoire sur une période de 6 mois renouvelables. Ces mesures concernent l'ancien président Damiba et plusieurs personnalités et acteurs du privé "proches" de l'ancien régime. Dans ce dossier qui a secoué la toile, les FDS auraient refusé une importante somme décaissée pour déstabiliser le pouvoir. En effet, au courant de ce mois, un homme a voulu corrompre des membres des forces armées avec une mallette de 5 milliards de FCFA et a finalement été arrêté et soumis à l'interrogatoire. L'argent a été versé au trésor public.

Sur le plan de la coopération sécuritaire, le Burkina Faso est dans une logique de se tourner résolument vers la Russie, tournant ainsi le dos à ses partenaires traditionnels en matière de coopération militaire. D'après le chef de la diplomatie burkinabè, la Russie convient le mieux au peuple burkinabè au regard des perspectives dans le contexte d'insécurité grandissante.

## CAMEROUN

### Vers un rétrécissement progressif de l'espace civique ?

Les images choquantes montrant le sous-préfet d'Idabato, Roland Ewane ligoté et victime de sévices ont ravivé le débat sur la torture dans le pays. Enlevé début octobre, ce n'est qu'un mois plus tard que ces images ont été rendues publiques. Le Réseau des défenseurs humains en Afrique centrale (Radhec) a dénoncé des « actes de torture, les traitements inhumains, dégradants sur un sous-préfet (...) représentant du chef de l'Etat dans cette région-là. » Pour rappel, la région anglophone qui abrite la commune Idabato est depuis 2016, en proie à des violences armées entre l'armée camerounaise et des séparatistes. Par ailleurs, selon un rapport d'un consortium d'organisations de la société civile, de l'ONG Mandela Carter et « Nouveaux droits de l'homme », le gouvernement pratique un « négationnisme » à propos de la torture dans le pays. « Les gens sont torturés au quotidien. Les tortionnaires qui sont à l'origine, y compris de la mort de leurs victimes, sont souvent promus. Cela fait donc partie des indicateurs qui montrent que l'État, dans sa structure gouvernante, valide la torture, peut-être comme un instrument de gouvernance », a déclaré Hilaire Kamga, un des rédacteurs du rapport présenté devant le comité de l'ONU.

La situation sécuritaire n'est toujours pas des plus reluisantes. Dans l'extrême nord du pays, plusieurs femmes et enfants se sont noyés dans la nuit du 23 au 24 novembre, après que leur pirogue ait chaviré alors qu'ils fuyaient une attaque de Boko Haram. En effet, selon l'officier divisionnaire de Blangoua - unité administrative de la région - des centaines d'éléments de Boko Haram ont pris d'assaut le village de Koutoula puis tiré des coups de feu au hasard, pillé des magasins et tué plusieurs personnes, dont le chef du village.

Sur le plan de la politique interne, l'opposant Jean-Michel Nintcheu a vu son domicile encerclé par « des gendarmes et des policiers de l'unité anti-terroriste », alors qu'il devait y tenir une réunion du comité directeur national de son parti, le Front pour le changement du Cameroun (FCC). « On a l'impression que le gouvernement de la République, du moins de certains acteurs dans le sérail, sont devenus fébriles au fur et à mesure que le grand soir s'approche. (...) Le "grand soir", c'est quoi ? C'est l'après-Biya », a déclaré au micro de RFI Jean-Robert Wafo, secrétaire national à la communication du parti.

Par ailleurs, l'agression de l'avocat Richard Tamfu a provoqué une vague d'indignation dans la corporation. En effet, l'avocat s'est opposé à l'interpellation de son client, destinataire d'une convocation sans mandat d'arrêt de la gendarmerie de Bonanjo à Douala. En pleine, Richard Tamfu a donc été molesté et porté à l'arrière d'un pick-up. « Ils m'ont alors fait monter à l'arrière de leur camionnette et ont commencé à me battre (...) Ils m'ont donné des coups de pied, ont fortement appuyé leurs mains sur mon cou et m'ont sauté dessus avec leurs bottes », a-t-il déploré. L'ONG Mandela Carter a regretté « un énième usage excessif de la force. »

Parallèlement, un chauffeur camerounais a perdu la vie sur la route principale reliant Bangui (Centrafrique) à Douala. Selon le ministère de la Défense centrafricain, il s'agit d'« actes de violences perpétrés contre un des véhicules des alliés ». Les camionneurs sont par la suite entrés en grève, réclament une enquête sur la mort de leur collègue, victime selon eux d'un « assassinat » perpétré par les paramilitaires russes présents en Centrafrique.

# CÔTE D'IVOIRE

## Climat politique tendu et défis sécuritaires persistants au Nord

En Côte d'Ivoire, l'aura de Guillaume Soro semble fortement diminuée ces dernières années alors qu'il avait beaucoup marqué la vie politique du pays au début des années 2010. L'ancien président de l'Assemblée nationale fait profil bas depuis son exil pour inculpation d'"atteinte à la sûreté de l'Etat" en 2019. Le leader du mouvement Générations et Peuples Solidaires (GPS) est de plus en plus affaibli politiquement du fait des départs massifs des rangs de ses lieutenants vers le pouvoir actuel. Peut-il rebondir et redorer son blason et ainsi redonner à son image, sur la scène politique, son lustre d'antan ? En tout cas, il a encore du chemin à faire pour se positionner dans cet échiquier politique assez mouvementé.

Charles Blé Goudé, de son côté, a également fait parler de lui en Côte d'Ivoire en cette période controversée de pré-campagne en vue de la prochaine présidentielle. Il s'est prononcé sur sa candidature pour les élections présidentielles à venir lors d'un entretien sur France 2024. "Je n'ai jamais caché mon ambition de diriger la Côte d'Ivoire" dicit l'ancien ministre de la jeunesse sous Gbagbo. Il a aussi profité de l'occasion pour demander à l'actuel président de créer les conditions pour que ceux qui le souhaitent puissent participer afin de décrier le climat politique tendu depuis quelques mois. Il fait ainsi allusion à son ancien patron Laurent Gbagbo dont la candidature demeure incertaine. Pour rappel, ils sont tous acquittés par cette organisation judiciaire internationale, mais l'épée de Damoclès plane toujours sur sa tête

avec la condamnation à 20 ans pour laquelle il demande une amnistie.

Dans ce climat politique, des acteurs politiques continuent de réclamer un dialogue politique franc en prélude des prochaines joutes électorales. Rappelons que la cinquième phase s'était tenue après les événements de 2020 et avait réuni le Gouvernement, les acteurs politiques et la société civile pour discuter autour du renforcement de la paix et de la cohésion sociale. L'une des principales recommandations était l'engagement des acteurs de ne plus recourir à la violence dans le processus d'accession à la magistrature suprême. Le 1er novembre dernier, en conférence de presse, l'Union Démocratique et Citoyenne a appelé renouer ce fil du dialogue à travers une sixième phase pour pouvoir "faire le point de la mise en œuvre des recommandations de la phase précédente" et "entrevoir de nouvelles recommandations" pour les prochaines élections.

Les membres de cette organisation ont profité de cette occasion pour ouvrir le débat autour de la réforme de la Commission Électorale Indépendante et la révision des listes électorales afin de prévenir les conflits politiques. Au même moment, la candidature d'Alassane Ouattara continue de semer la polémique au sein de la classe politique et de l'opinion. Réunis au sein de la formation dénommée "Les Acteurs de la Nouvelle Côte d'Ivoire", des membres de l'opposition, ont tenu à exiger le retrait de sa candidature en vue des prochaines joutes. Selon eux, ADO devrait éviter que le pire ne se reproduise au pays en prenant sa retraite.

## Tensions politiques ...

Va-t-on vers l'arrestation du leader de l'opposition Tidjane Thiam comme le murmurent certains ? En tout cas, des rumeurs fusent de partout dans la capitale faisant état de l'arrestation pour trouble à l'ordre public de l'homme d'affaires. Pour cause, le candidat à la prochaine présidentielle a entrepris depuis plusieurs semaines des visites de proximité pour sensibiliser les populations à s'inscrire sur les listes électorales et massifier son électorat. Il continue toujours de grossir ses rangs au sein du parti et force est de constater que son "rival" Billon est de plus en plus isolé. Le 6 novembre dernier, l'homme d'affaires Maurice Guikahué a rencontré Tidjane Thiam pour discuter des questions ayant trait au parti en vue de la présidentielle à venir. Depuis un certain temps, l'ancien ministre du commerce ne rate pas l'occasion pour clouer au pilori les positions du parti. Malgré l'adhésion de la majorité à son challenger Thiam, il maintient toujours sa candidature qu'il avait déclarée le 25 octobre dernier et qu'il juge opportune. Jean-Louis Billon est convoqué en conseil de discipline du PDCI pour "atteinte à l'unité et aux intérêts du parti" et "insoumission aux décisions du parti". Il doit comparaître le 3 décembre au siège du parti pour s'expliquer devant ses pairs à propos des accusations portées sur lui.

Pendant ce temps, la question de l'inscription de Laurent Gbagbo sur les listes électorales continue toujours d'alimenter l'actualité politique en Côte d'Ivoire.

Pour appuyer leur leader, les jeunes du Parti des peuples africains-Côte d'Ivoire (Ppa-CI) ont annoncé une tournee de mobilisation pour réclamer sa réinscription sur les listes. Ces jeunes ont décidé le combat républicain aux côtés de tous leurs camarades en "utilisant les moyens légaux et démocratiques".

## Gbagbo et la France reconnectés...

Un fait a particulièrement attiré l'attention au courant de ce mois : l'ex-chef d'État semble avoir renoué le fil du dialogue avec la France, fil qui était officiellement coupé depuis les événements de 2010. Le 10 novembre, il a été reçu par l'ambassadeur Jean-Christophe Belliard pendant deux tours d'horloge autour du pays et de la présidentielle à venir, du Sahel et de la perception sur la France, d'après des sources proches de l'ambassade. L'ancienne colonie a entrepris des discussions avec les acteurs majeurs de la vie de la nation. Laurent Gbagbo a promis aux ivoiriens de mettre sur pied une commission vérité et justice comme l'avait fait Nelson Mandela après la douloureuse période de l'apartheid. Une fois élu, il souhaite faire dialoguer les ivoiriens pour consolider la paix et la concorde nationale. Des membres de son parti se sont rendus au siège de la Commission électorale indépendante (CEI) pour un plaidoyer en faveur de sa réinsertion sur les listes.

## Hantise du terrorisme au Nord

Au plan sécuritaire, une opération des forces de défense et de sécurité dans la nuit du 9 au 10 novembre a attiré l'attention de l'opinion. En effet, un important arsenal de guerre a été saisi vers Diawala dans la zone frontalière avec le Burkina Faso. Cet évènement a inquiété beaucoup d'observateurs au moment où les rapports entre les deux pays ne sont pas au beau fixe en plus d'une situation sécuritaire du Burkina qui se dégrade de jour en jour. Soulignons que dans le passé, la Côte d'Ivoire a subi des attaques terroristes notamment celle de Grand Bassam revendiquée par le groupe Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). La menace reste toujours persistante au regard des attaques terroristes chez les voisins immédiats. Pendant ce temps, six membres présumés du groupe État islamique auraient été arrêtés à Abidjan dont des Syriens et des Irakiens. D'après des sources, ces individus auraient des connexions avec des complices basés à Antananarivo pour commettre des

exactions au Sahel et en Europe. Les deux pays ont réussi à démanteler ce réseau djihadiste qui entrevoyait de commettre un attentat pendant les JO de Paris. A noter que les FDS ont été assistées par les renseignements des USA et de la France.

D'ailleurs, le 13 novembre dernier, la Côte d'Ivoire et les États-Unis ont signé deux protocoles d'accord en vue de renforcer la coopération sécuritaire face aux enjeux du moment. Même si le pays de l'oncle Sam se fait discret dans beaucoup d'États sahéliens, il continue d'apporter son soutien militaire à la Côte d'Ivoire qui prend très au sérieux la menace. D'après son ambassadrice basée à Abidjan, "Notre but est de continuer à faire comme hier : renforcer notre coopération partenariale de sécurité entre les États-Unis et la Côte d'Ivoire". Toujours dans la dynamique de lutte contre la fragilité dans les zones frontalières au nord du pays, une enveloppe de 11,1 milliards FCFA a été dégagée pour la 3ème phase.

# GAMBIE

## Abandon de poursuites judiciaires contre la presse et polémiques des tournées politiques

Le 6 novembre dernier, le Président Adama Barrow a décidé d'abandonner ses poursuites civiles contre le journal The Voice dont deux journalistes l'accusaient d'avoir choisi l'homme d'affaires Mohamed Jah, pour sa succession. Ce dénouement de la situation malgré le procès intenté a été obtenu à la suite d'une réunion entre le Président et une délégation conjointe de la fraternité des médias. Le Président Barrow n'a pas manqué de souligner que son intention première était seulement de rappeler aux journalistes le sens de la responsabilité et le respect de l'éthique professionnelle. Ainsi, la délégation des médias s'est magnifiée de ce geste du Président qui participe à consolider la liberté de la presse. Quant à la direction du quotidien The Voice, elle a apprécié la sagesse du Président et a regretté que sa publication ait causé du tort.

D'autre part, ce 30 novembre, le Parti d'action de la Gambie (PAG) a qualifié les propos du Président Barrow sur les anciens de la région de Lower River, de sources de division car le Chef d'Etat qu'il est ne doit point prendre pour référence un tribu au détriment d'une autre afin d'éviter de fragiliser l'unité et l'harmonie nationales à l'heure de la valorisation de la diversité ethnique comme garantie d'une paix durable.

Dans le lot de réactions sur les propos du Président Barrow, son principal soutien, le Parti national du peuple (NPP), a positivement accueilli la déclaration du Chef de Gouvernement dans laquelle il voit « un appel au progrès collectif ».

Par ailleurs, la tournée du Parti démocratique uni (UPD) qui était prévue le 28 novembre, fut officiellement reportée, a-t-on pu lire dans son communiqué. Le parti a regretté la non délivrance de l'autorisation nécessaire pour cette tournée sous le motif de l'impossibilité pour la police de gérer cet évènement en même temps que le « Meet the People », une tournée du Président Barrow, selon l'Inspecteur général de ce corps de sécurité. Par ailleurs, des membres de l'Assemblée nationale ont relevé leurs préoccupations quant à l'augmentation de 70% du budget de la tournée « Meet the people » lors du débat sur le rapport du Comité des finances et des comptes publics (FPAC) sur les estimations des recettes et des dépenses pour 2025. De ce fait, l'honorable Yahya Sanyang, député de Latrikunda Sadiji, a jugé malvenue cette augmentation dans un contexte de réduction du budget consacré aux ministères comme ceux de la santé et de l'éducation. Toutefois, pour un député de NAM de Sabach Sanjal, cette augmentation « en vaut la peine » parce qu'écouter le peuple et discuter avec lui, constituent un mandat constitutionnel.

# GUINÉE

## Incertitudes autour de la prochaine élection présidentielle ?

En Guinée, l'éventualité d'une candidature à la prochaine élection présidentielle du désormais Ex-Colonel Mamadi Doumya, promu général d'armée entre autres distinctions lors des célébrations du 66ème anniversaire de l'armée guinéenne, se débat, désormais, à haute voix. Alors que plusieurs personnalités de la transition se déclarent favorables à cette candidature, une bonne partie des Guinéens s'interroge sur les conséquences du non-respect du serment de la transition. Car au lendemain du coup d'état de 2021, les autorités de la junte brandissaient l'article 65 de la Charte de Transition qui dispose que : « les membres du Conseil National de Transition ne peuvent faire acte de candidature ni aux élections locales, ni aux élections nationales qui seront organisées pour marquer la fin de la Transition », pour se donner une légitimité populaire. Mais trois ans après, le discours est tout autre. Selon la presse guinéenne, depuis mi-septembre, plusieurs événements, drainant des milliers de personnes, ont été organisés au nom du chef de la junte dans les provinces du pays, afin de préparer sa future candidature, le tournoi de football « Général Mamadi Doumbouya » s'inscrit dans cette dynamique.

Face à cette poussée des pro-juntes pour la candidature du Général, l'opposition se mobilise à son tour contre les mesures de mises « sous observations » des partis politiques entre autres décisions prises par le ministère de l'Administration du territoire. L'espace médiatique est aussi de plus en plus contrôlé par le régime de transition et les droits humains fortement restreints. La « mise sous observation » de certains partis de l'opposition, particulièrement l'UFDG de Cellou Daleine Diallo et l'UFR de Sidya Touré, est justifié par l'autorité ministérielle entre autres « manquements » par le fait que depuis quelques années, ces deux partis n'ont pas organisé de congrès. Un délai de trois mois a été accordé à ces partis pour pallier leurs « manquements » mais ces derniers ne comptent pas se plier à cette directive, d'autant plus que ces leaders politiques sont en exil. Les principaux leaders de l'opposition s'organisent depuis l'extérieur peaufinant des stratégies face à la junte. Cette situation entraîne un contexte pré-électoral tendu en Guinée alors qu'aucune date n'a été annoncée pour la prochaine élection présidentielle.

# MAURITANIE

## Entre dialogue national et renforcement de la coopération extérieure

À l'occasion du 64e anniversaire d'indépendance de la Mauritanie, le 28 novembre dernier, le Président Ghazouani a annoncé l'organisation prochaine d'un dialogue politique inclusif, franc et responsable, en vue de larges concertations. C'est dans cette logique qu'il a affirmé « tendre la main à l'opposition et à la majorité » pour bien préparer ce dialogue qui sera axé sur l'unité nationale, la cohésion sociale et la consolidation du système démocratique. Le Président mauritanien n'a pas également manqué de rappeler la nécessité de trouver « un nouveau mécanisme et une nouvelle méthodologie » qui permettra de garantir la réussite de ce dialogue sur tous les plans. Toutefois, pour certains observateurs, l'opposition est mise devant ses responsabilités et attendue dans la formulation de propositions concrètes pour un projet de société d'une Mauritanie unie. Dans cette perspective, le Président de l'institution de l'opposition démocratique, une structure qui regroupe certains partis d'opposition, Hamadi Sid El Mokhtar, a déclaré avoir échangé avec le Premier Ministre, Mokhtar Ould Djay, de leur rôle dans le dialogue.

Par ailleurs, le dimanche 10 novembre, le Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Mauritaniens de l'Extérieur, M. Mohamed Salem Merzoug, a représenté la Mauritanie à la première édition du Forum ministériel Afrique-Russie à Sotchi.

Le ministre mauritanien a transmis les mots de son Chef d'État, non moins Président en exercice de l'Union Africaine, qui a tenu à plaider pour l'intégration de l'Agenda 2063 de l'Union africaine dans tous les partenariats afin de mieux promouvoir le développement durable, après avoir rappelé l'importance de la coopération entre l'Afrique et la Russie. Pour sa part, le Ministre des Affaires étrangères russe, Sergueï Lavrov, a témoigné son engagement dans la mise en œuvre d'actions concrètes afin que les objectifs de la rencontre soient atteints et « mettre les pendules à l'heure » sur les questions internationales prioritaires.

Dans sa stratégie d'élargissement de la coopération avec les pays africains et dans sa volonté de marquer davantage sa présence sur le continent au cœur d'une guerre de positionnement entre les puissances occidentales et les pays asiatiques, la Russie amorce un tournant majeur avec l'organisation de ce forum ministériel qui participe au renforcement de la coopération russo-africaine, déjà très forte, notamment dans les domaines de la modernisation technologique, de l'éducation et de la transformation économique.

# MALI

## Remous internes, anti-terrorisme et poussées souverainistes

Après les propos tenus le 16 novembre lors du rassemblement du mouvement M5 RFP dont il est le pilier, propos à travers lesquels il serait mis à l'écart de certaines décisions comme le report de l'élection, alors même qu'il était encore le chef du gouvernement, Choguel Maïga enchaîne les critiques envers les dirigeants de la transition au Mali. « Le Premier ministre ne peut pas apprendre dans les médias que les élections sont reportées sans débat au sein du gouvernement », a-t-il déclaré, en plus d'avoir évoqué d'éventuels récépissés accordés par Assimi Goïta à de nouveaux partis politiques pro-juntes (une centaine), alors que lui-même prônait une réduction du nombre de partis lors des dernières assises. Avec cette révocation, Choguel Maïga ne serait-il pas en train de signer sa fin de carrière en politique ou qui sait un nouveau saut vers d'autres aventures ? Quatre jours après avoir tenu de tels propos, le Secrétaire général de la Présidence, Alfousseyni Diawara, a annoncé à la télévision, que Choguel Maïga a été relevé de ses fonctions et remplacé par l'ancien porte-parole du Gouvernement de transition, le général Abdoulaye Maïga.

Dans le discours adressé à la Nation après son premier conseil des ministres, le nouveau Premier ministre malien a tenu à informer les maliens de la mise à disposition par le Général Assimi Goïta, d'un « document cadre » comportant huit axes prioritaires.

Parmi ces axes, l'on peut citer l'organisation d'élections libres et transparentes - d'autant plus que le délai de deux ans qu'avait fixé la junte est expiré depuis le mois de mars 2024 -, l'amélioration de secteurs comme la santé, l'éducation, mais également la poursuite du calendrier de l'Alliance des États du Sahel (AES).

Ce faisant, un nouveau gouvernement est nommé au Mali avec huit ministres remplacés comme Bintou Camara, ancien ministre de l'énergie, en plus de Choguel Maïga. Convient-il de préciser que le nouveau gouvernement revêt une configuration très différente de la précédente dans la mesure où le nouveau Premier ministre Abdoulaye Maïga conserve son poste de Ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation.

Au-delà des tractations politiques, les dossiers judiciaires également d'actualité au Mali. En effet, alors que Al Hassan, le chef de la police islamique de Tombouctou est condamné par la CPI à 10 ans de prison après avoir été reconnu coupable de crime de guerre et de crime contre l'humanité, six « terroristes » impliqués dans les attaques d'envergure du 17 septembre à Bamako revendiquées par un groupe islamique affilié à Al Qaïda ont été arrêtés. L'information a été officialisée par l'état-major malien : « Les individus arrêtés sont soupçonnés d'avoir facilité l'arrivée et l'installation des commandos terroristes

qui ont mené les attaques, d'avoir mené des missions de surveillance des sites à attaquer et d'avoir apporté un soutien logistique aux groupes armés terroristes ».

Pendant ce temps, la Haute autorité de la communication au Mali (HAC), a décidé de retirer la Licence de la chaîne malienne Joliba TV News après avoir été saisie par l'autorité de régulation des médias au Burkina Faso, qui lui a demandé de sévir suite aux critiques, sur la chaîne en question, d'Issa Kaou N'Djimm, homme politique malien sur les militaires au pouvoir au Burkina Faso. Ce dernier a noué avec le Mali et le Niger, l'Alliance des États du Sahel (AES). Dans ce cadre, les trois pays ont décidé, par le biais de leurs agences respectives de régulation des télécommunications, de signer un protocole qui permettra « la gratuité de la réception des appels et SMS » entre les trois pays. Le protocole a été signé par les représentants des trois agences qui se sont retrouvés à Niamey pour ainsi lever les frais d'itinérance entre les opérateurs de téléphonie mobile de l'AES.

Dans la même perspective, les ministres en charge de la Sécurité du Mali, du Niger et du Burkina Faso se sont retrouvés à Bamako afin de « valider les spécifications techniques harmonisées des documents de voyage et d'identité (passport et carte nationale d'identité) afin de favoriser la libre circulation des personnes et des biens dans une dynamique d'intégration plus poussée », selon un communiqué publié sur les réseaux sociaux. Les documents harmonisés seront ensuite soumis aux chefs d'États des trois pays pour validation.

Par ailleurs, entre le général Assimi Goïta et les sociétés minières présentes au Mali, les relations ne sont plus au beau fixe notamment avec l'arrestation du patron de Resolute, suivie de celle des cadres de Barrick Gold qui est également un groupe minier présent dans le pays. Malgré les propos rassurant du PDG de Bartick Gold, numéro deux mondial de l'extraction d'or, le gouvernement de la transition semble, selon certains observateurs, vouloir faire plier bagages les sociétés minières présentes au Mali qui est l'un des principaux producteurs d'or en Afrique.

# NIGER

## Entre volonté de stabilisation et une sécurisation mitigée

L'arrestation sous des airs d'enlèvement politique du célèbre militant de la société civile, Moussa Tchangari a occupé l'actualité politique de ces derniers jours au Niger au point d'occulter les nouvelles mesures sécuritaires malgré l'échec des précédentes qui n'ont pas fait leurs preuves. En effet, dans le but de renforcer la sécurité dans la capitale nigérienne, le Conseil régional de sécurité a mené, le 9 novembre dernier, la deuxième opération coup de poing avec l'intervention des unités opérationnelles des Forces de défense et de sécurité (FDS) dans les zones criminelles de la ceinture verte du quartier Aéroport de Niamey. Durant cette descente, une centaine d'individus ont été interpellés ; certains avaient, par devers eux, des armes blanches, des stupéfiants et des produits pharmaceutiques.

En outre, en vue de mieux renforcer ses capacités militaires, le Niger a officiellement réceptionné, ce jeudi 28 novembre, un important lot de matériel en provenance de la Russie avec qui la collaboration militaire s'est intensifiée. Cet investissement stratégique témoigne de la volonté des autorités de transition d'« éradiquer les menaces sécuritaires qui freinent la stabilité et le développement économique ».

D'ailleurs, le Ministre de la Défense, le Général Salifou Mody, a souligné l'importance du renforcement des capacités opérationnelles de l'armée nigérienne sans manquer de saluer la solidité des relations entre le Niger la Russie et leur volonté commune de faire face aux défis sécuritaires. La coopération bilatérale entre ces deux pays ne cesse de s'intensifier depuis le putsch qui a vu le renversement du Président Mohamed Bazoum. D'une part, le Niger s'est inscrit dans une logique de diversification de ses partenaires et, d'autre part, la Russie a opéré une nouvelle politique étrangère.

Au-delà des combats avec les groupes armés, le Gouvernement de transition compte sur l'appel au dialogue du Général Tiani, pour ramener la paix. A Agadez, ce 27 novembre, le Front patriotique de libération (FLP) et le Mouvement pour la justice et la réhabilitation du Niger (MJRN) ont répondu à l'appel du Président de la transition, en mettant fin à leurs rébellions qui sont nées de revendications de développement pour les zones de Kowar et du Manga du rejet du coup d'État de juillet 2023.

Cette reddition des combattants constitue un grand pas dans la stabilisation et la sécurisation du territoire nigérien. Néanmoins, la menace terroriste reste encore constante.

Par ailleurs, Niamey a accueilli du 27 au 29 novembre, la réunion du Comité des Experts de la région Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) qui va œuvrer pour le renforcement de la modernisation des administrations douanières, l'intégration de la technologie et l'optimisation de la gestion du commerce et de la sécurité, pour répondre aux défis d'une région en constante évolution. En présence des membres du Conseil national de la Sauvegarde de la Patrie et de plusieurs acteurs, le Premier Ministre, Lamine Zeine Ali Mahaman, a présidé la cérémonie de clôture de cette réunion qui a également abordé la perspective d'une nouvelle dynamique de coopération et de modernisation des administrations douanières en Afrique.

# NIGERIA

## Macron déroule le tapis rouge pour Tinubu à Paris

Jeudi 28 novembre 2024, le président de la République fédérale du Nigeria, Bola Tinubu, a effectué une visite d'État de deux jours à Paris sur invitation de son homologue français Emmanuel Macron, dans le cadre du renforcement des relations politiques et économiques. Une première depuis 24 ans entre les deux pays dans un contexte où le Nigeria est confronté à une crise socio-économique interne, exacerbée par des contestations sociales persistantes et une inflation qui ne cesse d'accroître. La France cherche à diversifier ses partenaires économiques et commerciaux en Afrique, notamment en raison des récents événements survenus dans certains États du Sahel. Dans ce sillage, le partenariat économique entre les deux pays est ancien, ce qui fait de la France le premier partenaire commercial du Nigeria en Europe. D'ailleurs, des entreprises françaises sont implantées dans ce pays depuis longtemps, notamment dans le secteur énergétique (Total Énergie).

Au terme de cette visite d'État, des annonces et des promesses d'investissement ont été faites, notamment de la part du président français qui, à travers l'Agence française de développement (AFD), veut investir plus de 330 millions d'euros dès 2025 en faveur des projets de sécurité alimentaire, de mobilité urbaine, d'enseignement supérieur, d'agriculture, de formation professionnelle et de changement climatique. Un accord a également été signé entre les ministres des Finances des

deux pays, mettant l'accent sur les investissements bilatéraux dans des secteurs prioritaires tels que les infrastructures énergétiques et le transport public.

Le marché nigérian attire aujourd'hui les partenaires internationaux grâce à sa position géographique, mais aussi à sa démographie galopante estimée à 227 millions d'habitants, avec des projections qui peuvent aller jusqu'à 410 millions d'habitants d'ici 2050 selon l'Organisation des Nations unies (ONU). Étant parmi les pays les plus peuplés d'Afrique, le Nigeria occupe sur le plan économique la quatrième place en matière de PIB selon le Fonds monétaire international (FMI). De surcroît, le 17 novembre 2024, Tinubu avait invité pour deux jours le premier ministre indien Narendra Modi dans le but de donner un nouveau souffle à leurs partenariats bilatéraux.

Au vu d'immenses opportunités dans plusieurs secteurs, convoitées par de nombreux pays, la France considère que le Nigeria pourrait être un État pivot dans sa vision de diversification des partenaires en Afrique. Actuellement, la vision politique de Tinubu s'inscrit dans une logique d'ouverture pour attirer les investisseurs étrangers. Et comme évoqué lors des prises de paroles conjointes : « Nous devons faire plus, promouvoir plus, investir plus ». Ces propos soulignent également l'importance d'intensifier les efforts dans des domaines clés tels que la sécurité et l'éducation, étroitement liés aux enjeux socio-économiques.

Dans le même temps, le Nigeria est confronté à une intensification des défis sécuritaires, avec la montée des attaques terroristes menées par des groupes armés, surtout dans le golfe de Guinée, le nord-est et la région du lac Tchad. D'ailleurs le 9 novembre 2024, l'armée nigériane a signalé une menace sécuritaire dans le nord-ouest du pays, où le groupe armé Lakurawa a mené des incursions dans les États de Sokoto et Kebbi, frontaliers avec le Niger. Malgré l'ampleur de ces défis, le Nigeria doit également faire face à des problèmes internes majeurs, comme la pauvreté et l'éducation, car il concentre à lui seul 15% des enfants déscolarisés dans le monde. Ce dernier phénomène est attribué à divers facteurs, dont le manque de financement des établissements scolaires par les États fédéraux, défaut de moyens financiers.

Le pays fait face à de nombreux problèmes, provoquant la colère des populations, lesquelles l'expriment au travers de manifestations. Ainsi, des personnes ont été arrêtées en raison des contestations contre la hausse des prix et mal gouvernance, "And bad governance". Le 04 novembre 2024, une controverse a éclaté concernant des enfants accusés de trahison, exacerbée par la diffusion d'une vidéo de leur comparution, suscitant des préoccupations quant à leur traitement. Des voix au niveau national et international se sont élevées, notamment sur les réseaux sociaux, pour réclamer leur libération. Face à cette pression, les enfants ont été relâchés. Toutefois, les mobilisateurs appellent à la création d'une commission d'enquête indépendante pour examiner le traitement des mineurs et demandent la libération de tous les détenus accusés de trahison.

# SENEGAL

## Triomphe du Pastef, commémoration de Thiaroye 44 et signaux souverainistes

Les législatives anticipées du 17 novembre se sont soldées par une large victoire du parti au pouvoir. Selon la Commission nationale de recensement des votes (CNRV), le Pastef (Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité) a obtenu 54,97% des suffrages et remporté le vote dans 47 des 54 circonscriptions électorales du pays. De fait, la liste conduite par le Premier ministre Ousmane Sonko obtient 130 des 165 sièges du Parlement. En outre, la coalition Takku Wallu (« S'unir pour sauver ») dirigée par l'ancien président Macky Sall est arrivée en deuxième position avec 16 sièges. La troisième marche du podium est revenue à la coalition Jamm Ak Njarign (« Paix et Prospérité ») de l'ex Premier ministre Amadou Ba, avec 7 députés. Avec cette nouvelle architecture de cette 15ème législature, El Malick Ndiaye, est élu nouveau président de l'Assemblée Nationale. Précédemment ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et aériens, il a donc dû démissionner pour occuper le perchoir du Parlement.

Dans des entretiens accordés le 28 novembre à l'Agence France Presse et France 2, le président Diomaye Faye a estimé que la présence militaire française était incompatible avec la souveraineté de son pays. « Le Sénégal est un pays indépendant, c'est un pays souverain et la souveraineté ne s'accommode pas de la présence de bases militaires dans un pays souverain », a-t-il déclaré.

Toutefois, le chef de l'État a précisé que le Sénégal ne s'inscrit pas dans une démarche de « rupture » mais plutôt dans la recherche d'un « partenariat rénové » avec l'ex-puissance coloniale. Par ailleurs, il a par la même occasion, salué comme un « grand pas » la reconnaissance par la France, du massacre de Thiaroye en 1944, dans une lettre transmise par le président français Emmanuel Macron.

Dans ce contexte, la commémoration du massacre a fait l'objet d'une grande solennité au cimetière militaire de Thiaroye. A l'occasion du 80ème anniversaire du « massacre », le président Diomaye Faye a pris cinq mesures phares pour « restaurer la mémoire et la dignité » des tirailleurs sénégalais. Au nombre de celles-ci : un mémorial à l'honneur des tirailleurs à Thiaroye, un centre de documentation et de recherche dédié « pour conserver la mémoire » de ces soldats africains, l'enseignement de cette histoire dans les curricula éducatifs, le baptême de rues et places aux noms des soldats disparus et la journée du tirailleur désormais fixée le 1er décembre.

En interne, l'actualité a été également rythmée par un mouvement d'humeur des étudiants de l'Université Assane Seck de Ziguinchor contre leurs conditions d'existence dans le campus. « Nous avons décidé (...) d'une grève illimitée avec un blocage total des cours pour réclamer

l'achèvement des chantiers des amphithéâtres, à l'arrêt depuis 2015 », a déclaré le coordonnateur des étudiants, Khadim Diène.

Selon lui, leur université « est la seule à n'avoir qu'un seul restaurant fonctionnel, en plus d'un pavillon de mille lits qui tarde à être livré depuis deux ans ». Lors d'une marche de protestation, trois véhicules du rectorat de l'université ont été incendiés, les étudiants ayant finalement été dispersés. D'ailleurs, une vidéo où l'on voit un véhicule des forces de l'ordre foncer sur les étudiants a fait le tour des réseaux sociaux. Par la suite, le Recteur de l'université a annoncé sa fermeture « jusqu'à nouvel ordre. » Réagissant à la situation, le Président Faye a demandé au gouvernement un « plan d'urgence (...) pour la livraison, selon un calendrier maîtrisé, de tous les chantiers relatifs aux amphithéâtres, salles de cours, restaurants et pavillons engagés par l'État dans les universités publiques », renseigne un communiqué du conseil des ministres.

Côté diplomatie, le chef de l'État Bassirou Diomaye Faye s'est entretenu par téléphone avec son homologue russe Vladimir Poutine. Pendant cet échange, le président sénégalais a été invité en Russie, où il se rendra en début d'année prochaine. Une occasion d'échanger sur les relations bilatérales et les projets économiques communs entre les deux pays. En juillet dernier, le vice-ministre russe des Affaires étrangères Mikhaïl Bogdanov avait d'ailleurs été reçu par le président sénégalais et la ministre des Affaires étrangères Yassine Fall.

En outre, les douanes de Koungheul ont, le 25 novembre, une nouvelle fois annoncé la saisie de 235 kilos de cocaïne « en provenance d'un pays limitrophe ». Ce dernier développement remet en lumière la problématique du Sénégal devenu plaque tournante du trafic de drogue en Afrique de l'Ouest. Dans le même temps, l'ancien parlementaire Moustapha Diakhaté a été condamné à deux mois ferme de prison suite à des déclarations jugées injurieuses contre les électeurs du parti au pouvoir, le Pastef.

# TCHAD

## N'Djamena rompt ses accords de défense avec Paris

L'annonce a eu l'effet d'un coup de tonnerre. Jeudi 28 novembre, quelques heures après la visite du ministre français des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot, son homologue Abderaman Koulamallah a déclaré la « fin de la coopération en matière de défense, signée avec la République française. ». Selon le communiqué, « il est temps pour le Tchad d'affirmer sa souveraineté pleine et entière, et de redéfinir ses partenariats stratégiques selon les propriétés nationales. » Toutefois souligne le document, « mûrement réfléchi (...), cette décision ne remet en aucun cas en question les relations historiques et les liens d'amitié entre les deux nations. » Allié militaire historique de la France, N'Djamena a toutefois dit espérer une « transition harmonieuse », restant « ouvert à un dialogue constructif pour explorer de nouvelles formes de partenariat » à la suite de cet accord révisé en 2019.

Visiblement pris de court, le ministère français des Affaires étrangères déclara prendre acte de cette décision tout en exprimant son souhait de poursuivre le dialogue. « (...) Un dialogue étroit est mené avec les autorités tchadiennes, qui ont fait part de leur souhait de voir évoluer le partenariat de sécurité et défense », a réagi le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères.

Quelques jours après l'annonce, le président Idriss Mahamat Déby est revenu sur le caractère « obsolète » de l'accord avec Paris qui n'apportait plus de « plus-value » face aux défis actuels. Toutefois, a-t-il précisé, « le Tchad n'est nullement dans une logique de remplacement d'une puissance par une autre encore, encore moins dans une approche de changement de maître. » En effet, la décision de N'Djamena est interprétée par certains comme une volonté de se rapprocher de la Russie, les deux pays ayant opéré un véritable rapprochement diplomatique ces derniers mois.

Tout compte fait, cette situation arrive dans un contexte où le Tchad a de plus en plus du mal à répondre efficacement à ses défis sécuritaires. En début de mois, le pays menaçait de se retirer de la Force multinationale mixte (FMM), mise sur pied pour lutter contre les groupes djihadistes dans le Lac Tchad. N'Djamena fustigeait une « absence de mutualisation des efforts » à la suite de l'attaque du mois dernier, qui a causé la mort de 27 militaires. L'armée tchadienne, d'ailleurs, a dressé un premier bilan de l'opération « Haskanite », lancée au lendemain de cette sanglante attaque. Selon l'Etat-major, « 96 terroristes ont été neutralisés » pour 15 soldats tchadiens tués et 32 autres blessés.

D'un autre côté, la liste définitive des candidats aux législatives du 29 décembre prochain est connue. Le Conseil constitutionnel a confirmé en l'occurrence le rejet de la candidature de Mahamat Zen Barda, secrétaire général du Mouvement patriotique du salut (MPS), condamné pour détournements de fonds publics. Par contre, les candidatures des deux anciens maires de N'Djamena, Mariam Djimet Ibet et Wang Louana Foullah ont été repêchées. Pour rappel, ces législatives ont été boycottées par une bonne partie de l'opposition. Parallèlement, plusieurs détenus par les services secrets ont été relâchés. Après la libération de deux banquiers, trois Russes et un Biélorusse, le secrétaire général du Parti socialiste sans frontières (PSI) Abakar Tourabi, est sorti de prison après 9 mois de détention. Il avait été arrêté dans le cours des événements de février 2024, qui avaient conduit à la mort de l'opposant Yaya Dillo, feu président du PSI.

Enfin, le Soudan voisin a déposé une plainte officielle contre le Tchad, devant la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, dans le cadre de la guerre qui oppose, depuis avril 2023, les forces armées du pays et les Forces de soutien rapide (FSR), une force paramilitaire. A en croire Khartoum, N'Djamena a joué « un rôle essentiel dans les crimes commis par la milice rebelle ». Côté tchadien, l'on rejette simplement ces accusations d'ingérence. Selon un rapport britannique, plus de 61.000 personnes sont mortes à Khartoum, en particulier à cause des maladies et de la famine. Pendant ce temps, des réfugiées soudanaises dans l'est du pays ont été victimes d'abus sexuels des équipes humanitaires des Nations unies et des forces de sécurité du Tchad, selon des révélations d'Associated Press.

# TOGO

## libertés politiques sous surveillance ?

Au Togo, le passage d'un régime présidentiel à un régime parlementaire a fortement divisé la classe politique, exaspérant les tensions politiques qui avaient conduit l'opposition à boycotter les élections législatives de 2018. Ces élections contestées suivies par une vague de protestations organisées par la C14 (Coalition des 14 partis de l'opposition) vont se solder par des arrestations pour causes de « trouble à l'ordre public » ou encore « tentative d'atteinte à la sûreté de l'État ».

Ces arrestations, avec la restriction de l'espace politique togolaise, ont poussé certains défenseurs des droits humains à alerter sur le recul des acquis démocratiques dans le pays. D'ailleurs, une majorité des manifestants arrêtés lors de ces contestations populaires sont en prison depuis bientôt 6 ans sans procès et l'état de santé de l'un d'eux est préoccupant, selon l'Association des victimes de la torture au Togo (Asvitto).

Depuis quelques temps, le cas de ces « détenus politiques » mobilise différents acteurs dans le pays mais aussi à l'international pour leur libération. En plus, le changement de régime politique introduit par le gouvernement en début d'année, passage d'un régime présidentiel à un régime parlementaire, vient diviser la scène politique togolaise à nouveau. Car, une partie de l'opposition et de la société civile considère ce changement, qui n'est pas adopté par référendum mais plutôt par voie parlementaire, comme un coup d'État constitutionnel. Ce contexte politique tendu avec des défis économiques, suivi d'une jeunesse en quête de meilleures conditions de vie et une situation sécuritaire dans le nord du pays avec des incursions récurrentes de djihadistes, place le Togo à la croisée des chemins même si le pouvoir prend de « grandes décisions » avec des politiques de décentralisation qui visent « à rapprocher les instances de décisions des populations locales ».

**Avec les contributions de :**

Mbassa Thioune  
Kensio Akpo  
Adji Awa Samb  
Bocar Guiro  
Babacar Diop  
Ahmed Tidiane Dia (stagiaire)

**Design :** Thiané Thiam

**Sous la direction du** Dr. Bakary Sambe

